

Catherine FUCHS  
UMR 8094 LATTICE (CNRS/ENS-Ulm)  
France  
[catherine.fuchs@ens.fr](mailto:catherine.fuchs@ens.fr)

## **La place du sujet nominal en français : de la syntaxe à l'énonciation**

Le présent article reprend en partie le contenu des exposés que j'ai eu l'occasion et le plaisir de présenter à Constanta en 2005 lors du séminaire organisé par l'Association des Chercheurs en Linguistique Française de Roumanie, sur le thème « Syntaxe et Énonciation ». Je tiens à remercier très chaleureusement les organisatrices de ce séminaire de m'y avoir invitée. Je remercie également ma collègue danoise Hanne Korzen pour sa relecture attentive et amicale d'une version préliminaire de cet article, et pour la pertinence de ses remarques et suggestions.

Cette présentation reflète les recherches conduites, dans le cadre de mon laboratoire, sur la problématique de l'ordre des mots dans l'énoncé français, et plus spécifiquement sur la place du sujet au sein du 'noyau'. Elle s'appuie en particulier sur les résultats des travaux menés par Nathalie Fournier, Pierre Le Goffic et moi-même sur cette question (voir bibliographie). On y trouvera une illustration de ce que représente, en linguistique, une démarche de recherche : la progression va de l'observation des indices — observation qui elle-même s'appuie sur une théorie — à l'explication et la prédiction, dans le cadre d'un modèle global de la construction des énoncés. Le choix méthodologique retenu est celui d'un travail qui allie la manipulation systématique d'exemples en contexte et le recours à des corpus textuels.

### **1. La place du sujet dans les énoncés assertifs et non assertifs en français contemporain**

En français moderne, l'ordre des constituants n'est ni totalement libre ni totalement contraint. La place habituelle du sujet se situe à gauche du verbe : on dit alors qu'il est 'antéposé' au verbe. Il existe néanmoins un certain nombre de constructions où il est placé à droite (et non pas à gauche) du verbe : il lui est alors '*postposé*' (pour des raisons qui apparaîtront plus loin, je préfère parler de sujet 'postposé' plutôt que de sujet 'inversé').

Il convient tout d'abord de distinguer la postposition affectant un **sujet nominal** (dite 'postposition nominale simple') et celle affectant un **sujet clitique** (dite 'postposition pronominale' — simple, ou complexe si le clitique est accompagné d'un nom antéposé). La première est réputée être libre, la seconde ne l'est pas.

La **postposition pronominale** se trouve essentiellement dans des propositions **non assertives** :

- interrogatives totales : *Dort-il ?* et *Jean dort-il ?*
- indépendantes à adverbe discussif : *Peut-être dort-il.* et *Peut-être Jean dort-il.*
- paratactiques hypothétiques : *Ronflait-il, tout le monde se mettait à siffler* et *Jean ronflait-il, tout le monde se mettait à siffler.*

La **postposition nominale** simple se rencontre principalement dans des propositions **assertives** :

- indépendantes : *Alors surgit un voleur.*
- ou subordonnées : *Je lis le dernier roman qu'a écrit cet auteur.*

Il n'existe que deux cas de concurrence entre postposition nominale et pronominale :

- dans les incises : ... , *dit Jean* vs. ..., *dit-il* ; il s'agit là d'un cas marginal qui constitue une sorte de survivance d'un état de langue ancien,
- et dans les interrogatives partielles, où les trois constructions sont attestées : *Où dort Jean ?* vs. *Où dort-il ?* et *Où Jean dort-il ?*

C'est à la **postposition nominale simple dans des propositions assertives** que je m'intéresserai ici. Les constructions concernées sont les suivantes :

- les indépendantes à complément ou adverbe initial :

(1) Sur la cheminée trônent deux chandeliers.

- les indépendantes à attribut du sujet initial :

(2) Tel était mon espoir.

- les subordonnées relatives :

(3) Il a acheté le livre que lui avait recommandé sa femme.

- les subordonnées circonstancielles :

(4) Sa colère tomba d'un coup lorsqu'apparut la jeune femme.

- les subordonnées comparatives en *faire* :

(5) Elle rougit comme faisait sa mère.

- et les subordonnées percontatives :

(6) J'ignore ce qu'a pensé Marc.

Par différence avec ce qui se passe dans les interrogatives, où l'antéposition du sujet nominal est impossible (\* *Où Jean dort ?*), les sujets antéposés sont attestés dans la plupart des constructions assertives :

(7) Sur la cheminée, deux chandeliers trônent.

(8) Il a acheté le livre que sa femme lui avait recommandé.

(9) Sa colère tomba d'un coup lorsque la jeune femme apparut.

(10) J'ignore ce que Marc a pensé.

Remarquons néanmoins que ce n'est pas toujours le cas :

(11) ?? Elle rougit comme sa mère faisait.

(12) \* Tel mon espoir était.

On parle parfois de '*variante stylistique*' à propos de la construction à sujet postposé. Cette dénomination (et l'analyse qui la sous-tend) me semble erronée pour deux raisons.

Premièrement, la notion de 'variante' implique celle de 'variation libre' ; or, la dualité de constructions n'est pas toujours attestée ;

- parfois, la postposition du sujet est impossible :

(13) Il a réfuté la théorie selon laquelle les étoiles dépérissent.

(14) \* Il a réfuté la théorie selon laquelle dépérissent les étoiles.

- parfois, à l'inverse, c'est l'antéposition du sujet qui est impossible :

(15) J'aime ce beau pays qu'est la France.

(16) \* J'aime ce beau pays que la France est.

Deuxièmement, la notion de variante stylistique sous-entend que les propositions à sujet postposé correspondraient à des constructions 'marquées' relevant d'un registre littéraire, par opposition aux propositions à sujet antéposé, qui constitueraient des constructions canoniques stylistiquement neutres ; or s'il est vrai que, quantitativement, l'ordre sujet-verbe est plus massivement attesté que l'ordre verbe-sujet, en revanche il apparaît que ce dernier se rencontre tout autant à l'oral que dans un écrit soutenu, comme en témoignent ces trois exemples de français parlé (repris de Blanche-Benveniste 1997) :

- (17) A côté de chez nous habitaient des amis.  
(18) Puis arrive la spécialiste médicale.  
(19) On va l'adapter à ce que demande le public.

Je tenterai de montrer ici que les énoncés à sujet nominal postposé ne constituent pas des variantes des énoncés correspondants à sujet antéposé, mais doivent être étudiés comme des constructions syntaxiques autonomes (§ 2.), qui traduisant des opérations énonciatives distinctes (§ 3.).

## 2. A la recherche des indices

La place du sujet va de pair avec un certain nombre d'indices (ou valeurs de paramètres), qui s'inscrivent dans une diversité de niveaux d'analyse (ou modules) : indices syntaxiques, indices lexicaux, indices rythmiques.

### 2.1. Les indices syntaxiques

Ils concernent le régime syntaxique du verbe et la fonction syntaxique du terme introducteur (adverbial initial dans les indépendantes, relatif ou conjonctif dans les subordonnées), ainsi que la structure interne du groupe verbal et celle du groupe nominal sujet.

#### • *Le régime du verbe*

La tendance générale est la suivante : ***moins le verbe gouverne de compléments, plus la postposition du sujet est attestée facilement.***

Le sujet est massivement postposé lorsqu'il est le ***seul constituant nominal*** (non prépositionnel) autour du verbe, qu'il s'agisse de la copule :

- (20) Dis-moi où sont les fourchettes.  
(21) \* Dis-moi où les fourchettes sont.

ou d'un verbe intransitif :

- (22) *Dans cette maison naquit Victor Hugo.*  
(23) \* *Dans cette maison Victor Hugo naquit.*

En présence d'un ***complément clitique*** direct ou indirect, les deux positions du sujet sont attestées :

- (24) Je me demande où te conduiront tes pas.  
(25) Je me demande où tes pas te conduiront.  
(26) J'ai écouté le disque dont m'avait parlé Jean.  
(27) J'ai écouté le disque dont Jean m'avait parlé.

En revanche, dès lors que le sujet *n'est plus* le seul constituant nominal, sa postposition devient plus difficile. On trouve certes parfois des sujets postposés en présence d'un complément nominal indirect, dans des relatives introduites par un complément d'objet direct <sup>1</sup> :

(28) On ne sait pas exactement ce que reproche la justice aux Occidentaux.

Mais le sujet nominal ne peut plus être postposé en présence d'un **complément nominal direct** :

- (29) Sur ce mur, les jeunes ont dessiné des graffiti.  
(30) \* Sur ce mur ont dessiné des graffiti les jeunes.  
(31) \* Sur ce mur ont dessiné les jeunes des graffiti.

— sauf s'il s'agit d'un complément direct nominal soudé au verbe pour constituer une locution :

(32) Sur la banquette a pris place une grosse dame encombrée de paquets.

ou si le verbe est un verbe support :

(33) Tout est à revoir, à une époque où marquent le pas tant d'initiatives généreuses.

• **La fonction du terme introducteur**

La tendance générale est la suivante : ***plus le terme introducteur est fortement lié au verbe, plus il tend à attirer à lui ce verbe, en sorte que le sujet vient alors se placer après le verbe ; à l'inverse, plus le terme introducteur est autonome par rapport au verbe, plus ce verbe prend de distance par rapport à lui et tend à être placé après le sujet.***

Seul le sujet postposé s'observe en présence d'un terme introducteur **complément essentiel** fortement régi par le verbe :

- attribut du sujet :

- (34) Je me demande quel est cet homme.  
(35) \* Je me demande quel cet homme est.

---

<sup>1</sup> Notons au passage, comme me le fait aimablement remarquer Hanne Korzen, que cet ordre serait impossible en l'absence d'un objet direct initial, par exemple dans le cas d'une subordonnée circonstancielle ou percontative : \* *Il s'est réjoui quand a écrit ton frère à sa petite amie* ; \* *On ne sait pas exactement quand s'est adressé cet homme au juge.*

- complément locatif :

- (36) Là n'est pas la question.  
(37) \* Là la question n'est pas.

A l'inverse, la postposition du sujet est réputée impossible lorsque le terme introducteur n'a *aucun lien* avec le verbe, qu'il soit complément à portée exophrastique :

- (38) D'après cette expérience, les animaux survivent.  
(39) \* D'après cette expérience survivent les animaux.

ou complément du nom sujet <sup>2</sup> :

- (40) Il entra dans le salon, dont la fenêtre battait.  
(41) \* Il entra dans le salon dont battait la fenêtre.

Entre ces deux extrêmes (« pôles »), on observe tout un dégradé (« *gradient* »), allant depuis les compléments intraprédicatifs de moins en moins fortement régis par le verbe :

- complément d'objet direct :

- (42) Il surveille chaque mot que dit sa femme.  
(43) ? Il surveille chaque mot que sa femme dit.

- complément d'objet indirect :

- (44) J'ai vu l'acteur dont parlait ta fille.  
(45) ? J'ai vu l'acteur dont ta fille parlait.  
(46) Nul ne sait à quoi tient le bonheur.  
(47) ? Nul ne sait à quoi le bonheur tient.

jusqu'aux compléments à portée extraprédicative comme les compléments circonstanciels accessoires :

---

<sup>2</sup> Notons toutefois que l'on trouve dans la littérature des exemples de sujets postposés dans des relatives introduites par un *dont* complément de nom. Hanne Korzen me signale les deux exemples suivants : *Sous le soleil (...) dont les aveuglait la réverbération sur le plâtre de la muraille* (exemple de Courteline, cité par Sandfeld 1936, § 115) ; *La haie de genêts devient sans doute une masse lisse et compacte dont s'éteignent de plus en plus vite les fleurs* (exemple de Huguenin, cité par Wall 1980, p. 141). J'ai moi-même (cf. Fuchs 2005a) eu l'occasion de proposer une analyse, en termes de 'bifurcation de construction' d'exemples du type : [...] *son éternel fichu de laine dont pendaient les pompons crasseux*. (Dorgelès) ; [...] *une brosse à habit dont se recourbait la poignée [...]* (Giraudoux) ; *Mme Swann dont flottait jusque sur le genou du baron le magnifique manteau [...]* (Proust).

- (48) Dans le couloir, une jeune femme soupirait.  
(49) ??? Dans le couloir soupirait une jeune femme.

• **La structure interne du groupe verbal**

De façon générale, le sujet tend à être postposé après un groupe verbal *court* — notamment s'il est réduit au seul lexème verbal — et *non déterminé* :

- (50) Evitons ce piège grossier où tombent tant de gens.

A l'inverse, avec un groupe verbal *long* et *déterminé* par diverses modalisations, c'est l'antéposition du sujet qui sera choisie :

- (51) Evitons ce piège grossier où cet homme s'est depuis toujours évertué à vouloir nous faire tomber sans jamais y avoir réussi jusqu'à présent.

A cet égard, la forme du tiroir verbal et son poids relatif constituent également des indices pertinents. Comparons :

- (52) J'aime ce beau pays qu'est la France.  
(53) \* J'aime ce beau pays que la France est.

et :

- (54) J'ai beaucoup aimé ce beau pays que la France a longtemps été.  
(55) J'aimais ce beau pays que la France était alors.

où l'antéposition redevient possible, du fait que la forme et le poids (phonique et sémantique) du verbe et du groupe verbal sont augmentés.

• **La structure interne du groupe nominal sujet**

Corrélativement, un groupe nominal sujet se postpose d'autant plus facilement qu'il est *long* et *défini* :

- (56) On lui reproche la part qu'y ont prise son directeur de cabinet, qui supervise tous les dossiers, et le président de la compagnie, chargé de négocier le renouvellement de la concession.

ou *indéfini spécifique* :

- (57) Chaque semaine me parvenaient de longues lettres d'elle, pleines de recommandations et de considérations sur ma conduite.

A l'inverse, un groupe sujet *court* et *indéfini non spécifique* sera préférentiellement antéposé au verbe :

(58) Dans une bonne école, un élève doué réussit presque à coup sûr.

de même qu'un groupe sujet *générique* :

(59) Dans un milieu où les talents se font rares, tout est faussé.

Dans le cas des pronoms indéfinis, c'est l'antéposition qui est attestée :

(60) A cette règle, tous doivent obéir.

(61) \* A cette règle doivent obéir tous.

(62) Je déplore cette erreur, que personne n'a signalée.

(63) \* Je déplore cette erreur que n'a signalée personne.

## 2.2. Les indices lexicaux

Il s'agit du type de lexème verbal et du type de nom sujet.

### • *Le type de lexème verbal*

Il a été remarqué (cf. Wall 1980) que le sujet est préférentiellement postposé après des verbes au sémantisme '*faible*' :

- notamment après une copule — dans ses différentes valeurs d'existence, de localisation, de possession :

(64) Je sais ce qu'est ton souhait.

(65) Il m'a montré où était la solution.

(66) Jean a subtilisé le billet qu'avait Paul.

- ou après un verbe dont le sémantisme équivaut à l'une de ces valeurs :

(67) Dans le tableau figurent trois personnages.

(68) J'ignore combien de pièces compte ce château.

- ou encore après un modal :

(69) J'ai acheté le livre que voulait mon fils.

A l'inverse, certains verbes à sémantisme '*fort*', comme par exemple les verbes 'psychologiques', voient généralement leur sujet antéposé :

(70) Dans ce tableau, trois personnages me frappent.

(71) J'apprécie beaucoup ce musicien, que ma mère déteste.

(72) J'ignore à quel public cette chanson plaira.

**• Le type de nom sujet**

Avec un même lexème verbal, on constate que le nom sujet est plus facilement postposé s'il a :

- la propriété 'non agentif' plutôt que 'agentif' :

(73) Je désapprouve les coups qu'a reçus Jean.

(74) Je désapprouve les amis que Jean a reçus.

- la propriété 'non humain' plutôt que 'humain' :

(75) Au fond du vallon s'étendait autrefois un lac argenté.

(76) Au fond de la grange, un homme âgé s'étendait chaque soir.

- et la propriété 'non animé' plutôt que 'animé' :

(77) Je regarde l'avenue où s'élèvent les gratte-ciels.

(78) Je regarde le ciel, où la fumée s'élève lentement.

### **2.3. Les indices rythmiques**

Enfin, la postposition du sujet s'avère également liée à certains indices rythmiques. Le français proscrit de terminer une séquence sur une cadence mineure ('anticlimax') : prévaut en effet le rythme 'oxytonique montant', où la dernière syllabe est accentuée. C'est ce qui permet d'expliquer, par exemple pourquoi une séquence comme :

(79) (...) les positions successives que nous montre le kinéscope.

a été préférée par Proust à :

(80) (...) les positions successives que le kinéscope nous montre.

(où le caractère atone de la dernière syllabe du verbe final aurait fait retomber le rythme de la phrase).

### **3. A la recherche des opérations énonciatives**

Comment interpréter, en termes d'opérations énonciatives, les observations qui précèdent ? Pour pouvoir répondre à cette question, il convient d'abord de comprendre comment ces différents indices se combinent entre eux au sein de l'énoncé.

### 3.1. La place du sujet et le jeu des indices

Comme on l'a vu au § 2. ci-dessus, certaines configurations d'indices ne se rencontrent qu'avec le sujet postposé, tandis que d'autres n'occurrent qu'avec le sujet antéposé, et que d'autres enfin se révèlent être compatibles avec l'une et l'autre positions du sujet.

#### • *La notion de 'vecteur d'indices'*

On peut résumer ces constats en posant l'existence d'un **gradient** dont chaque extrémité est constituée par un **vecteur d'indices** caractérisant l'une des deux configurations typiques, respectivement des énoncés à sujet postposé et des énoncés à sujet antéposé. A savoir :

- <sujet postposé : sujet seul constituant nominal + terme introducteur fortement régi par le verbe + groupe verbal court et peu déterminé + groupe sujet long et défini ou indéfini spécifique + verbe au sémantisme faible + N sujet non agentif, non humain, non animé + caractère atone de la dernière syllabe du verbe>,

- <sujet antéposé : présence de constituants nominaux autres que le seul sujet + terme introducteur complément du N sujet ou exophrastique + groupe verbal long et déterminé + groupe sujet court et indéfini non spécifique ou générique + verbe au sémantisme fort + N sujet agentif, humain, animé + caractère tonique de la dernière syllabe du verbe>.

Entre ces deux pôles extrêmes du gradient, se situe tout un dégradé de configurations moins typiques, plus ou moins compatibles — selon les cas — avec chacune des deux positions du sujet.

#### • *Les interactions d'indices*

Pour autant, les indices ainsi relevés ne sauraient être considérés comme des contraintes pesant, pour ainsi dire de l'extérieur, sur la place du sujet. La place du sujet constitue, elle aussi, un indice qui participe de la configuration globale de l'énoncé.

Si les différents indices n'ont pas tous un **poinds** égal au sein du vecteur où ils prennent place, en revanche il est clair que ces indices sont solidaires entre eux, et qu'aucun n'en contraint directement un autre : si détermination il y a, celle-ci ne saurait être que mutuelle. En effet, la mise en place, par l'émetteur, des différents indices se fait solidairement, et aboutit à une configuration globale constitutive de la structure de l'énoncé. A son tour, cette configuration d'indices livre globalement au récepteur des clés pour reconstruire un cheminement interprétatif. On peut, dans cette perspective, parler de 'compositionnalité gestaltiste'.

La **solidarité** entre les indices se manifeste notamment au niveau de l'interaction entre la place du sujet et les valeurs lexico-sémantiques du verbe et du sujet : place du sujet et valeur du verbe se conditionnent mutuellement.

D'un côté, en effet, la place du sujet semble dépendre de la valeur 'type de procès' associée au verbe — exemples repris de K. Wall (1980) :

- la postposition du sujet va en effet préférentiellement de pair avec un verbe affecté d'une valeur statique :

(81) Le domaine où s'est ouvert il y a quelques jours le musée d'histoire naturelle n'a pas résisté à la violence de la tempête.  
(" s'est ouvert " = " a été inauguré " ),

- alors que l'antéposition du sujet est solidaire de la valeur de processus dynamique de ce même verbe :

(82) Ils logeaient dans une triste bâtisse, où les portes et les fenêtres s'ouvraient toutes seules à cause des courants d'air.  
(" s'ouvraient " = " devenaient béantes " ).

Ainsi s'explique que l'on trouve plus facilement :

- des sujets inanimés non agents à droite du verbe lorsque celui-ci prend une valeur statique :

(83) Le long du mur courait une frise antique.  
("courait " = " était posée (sur toute la longueur du mur) ").  
(84) Devant moi se dresse un bâtiment moderne.  
(" se dresse " = " se situe (verticalement) ")

- et des sujets animés agents à gauche du verbe lorsque celui-ci prend une valeur dynamique :

(85) Le long du mur, un jeune éphèbe courait.  
("courait " = " était en train de courir ")  
(86) Devant moi, un étudiant hirsute se dresse brusquement.  
(" se dresse " = " se redresse " ).

Mais, d'un autre côté, la valeur du verbe semble dépendre de la place du sujet :

- avec un sujet postposé, le contenu du verbe tend à se 'désémantiser' pour ne plus correspondre qu'à une simple mise en relation entre le terme introducteur et le nom sujet — cf. la notion de 'verbe approprié' de H. Korzen ; exemples repris de K. Wall (1980) :

(87) L'objectif que recherche le gouvernement est pourtant fort clair.  
(= " l'objectif du gouvernement " ),

- alors qu'avec un sujet antéposé le même verbe revêt, de par sa position finale, une forte charge sémantique :

(88) A l'allure de doux voyou (...) avaient succédé une vraie beauté et un talent chaque jour plus sûr, que les grands metteurs en scène recherchaient.  
(= " cherchaient activement ").

Cela explique pourquoi un même verbe employé avec un même sujet :

- prend un sens 'faible' (par exemple de pure localisation) quand le sujet est postposé — exemples repris de A. Borillo (1998) :

(89) Au plafond pendaient des guirlandes.  
(" pendaient " = " se trouvaient (accrochées) ")  
(90) Dans le tiroir étaient rangées les chaussettes.  
("étaient rangées" = " se trouvaient ")

- et prend son sens 'fort', plein et connoté, quand le sujet est antéposé :

(91) Au plafond, des guirlandes pendaient.  
(" pendaient " = " étaient mal accrochées, pendouillaient ")  
(92) Dans le tiroir, les chaussettes étaient rangées.  
("étaient rangées" = " étaient effectivement rangées, bien en ordre ").

Les énoncés assertifs avec sujet nominal antéposé et les énoncés assertifs avec sujet nominal postposé constituent donc deux constructions syntaxiques différentes, qui ne sont pas en relation de dérivation ou de transformation l'une par rapport à l'autre, et qui se laissent caractériser en termes de deux configurations distinctes d'indices co-occurents (la position du sujet participant de ces indices).

### 3.2. La place du sujet et la structuration communicative de l'énoncé

Du point de vue de l'énonciateur, chacune de ces deux configurations correspond à un choix global d'organisation des différents constituants au sein de l'énoncé, et de mise en relation de cet énoncé avec son co-texte : les configurations d'indices sont donc révélatrices d'opérations énonciatives sous-jacentes au plan de la structure communicative.

#### • *La constitution du 'noyau'*

Choisir de postposer un sujet nominal dans un énoncé assertif revient à construire une *relation étroite* entre le terme introducteur et ce sujet, par l'intermédiaire d'un verbe réduit à n'être qu'un pur relateur ; le terme initial a

une portée 'intra-prédicative', il ne constitue pas un 'préfixe', mais participe du 'noyau' :

- (93) Dans le tableau figurent trois personnages.  
(= " les trois personnages **du** tableau ", " le tableau **aux** trois personnages ")  
(94) (...) ces trilles chevrotants que font valoir si bien les voix jeunes.  
(= " les voix jeunes **aux** trilles chevrotants ", " les trilles chevrotants **des** voix jeunes ").

A l'inverse, choisir d'antéposer un sujet nominal revient à poser le terme introducteur comme *disjoint* de ce sujet, et à instaurer l'autonomie de la relation sujet – verbe (plein) par rapport à ce terme introducteur ; le terme initial a alors une portée 'extra-prédicative', c'est un 'préfixe' extérieur au 'noyau'.

Comparons, à cet égard :

- (95) Devant moi, un étudiant hirsute se dresse.

où le locatif initial fonctionne comme un circonstant autonome (cf. présence de la virgule), extérieur au prédicat (il est supprimable : l'énoncé *Un étudiant hirsute se dresse* serait bien formé et auto-suffisant), et :

- (96) Devant moi se dresse un bâtiment moderne.

où le locatif initial ne constitue pas un circonstant autonome, mais participe du prédicat (il n'est pas supprimable : l'énoncé \* *Un bâtiment moderne se dresse* serait impossible).

Dans (95), le terme introducteur permet de présenter les circonstances du procès (" devant moi, il y a un étudiant hirsute qui se dresse " et non pas " \* l'étudiant hirsute de devant moi ") ; dans (96), il est en relation directe avec le sujet *via* le verbe relateur (" le bâtiment moderne de devant moi " et non pas " \* devant moi il y a un bâtiment moderne qui se dresse ").

#### • *Les opérations de thématisation*

Ces différences de mises en relation témoignent des choix effectués par l'énonciateur en matière d'organisation informationnelle au sein de l'énoncé.

Dans une configuration avec sujet antéposé, au sein du noyau (dont ne participe pas le terme initial, circonstant extra-prédicatif préfixé), le sujet occupe la position de l'élément qui peut fonctionner comme *thème* (" topic ") : présenté comme un élément connu de l'interlocuteur, parce que déjà introduit dans le discours ou présent situationnellement, il peut, à ce titre, fonctionner comme " support " informationnel. De son côté, le prédicat est alors en position

d'élément rhématisable ("focus") : il constitue le 'domaine de focalisation', selon les termes de H. Nølke. Exemple :

(97) Aujourd'hui, les affaires corses ont beaucoup avancé.  
(ce que l'on dit à propos des "affaires corses", c'est que "elles ont beaucoup avancé").

En revanche, dans une configuration avec sujet postposé, celui-ci n'est pas dans sa position (canonique) d'élément thématizable ; il participe au contraire du domaine de 'focalisation' constitué par le bloc verbe-sujet : une fois construit, ce bloc est susceptible de fonctionner comme *rhème*, c'est-à-dire comme l'élément nouveau, comme "l'apport" informationnel sur lequel le locuteur "braque le projecteur", pour ainsi dire. Exemple :

(98) A côté de nous consumaient des Arabes, réfugiés par paquets sur des banquettes, et qui somnolaient. (exemple de Damourette et Pichon)  
("les Arabes consommateurs d'à côté de nous" sont rhématisés).

Et c'est alors le *terme introducteur* qui se trouve en position d'élément *thématisable* à propos duquel l'énonciateur prédique le bloc V-S :

(99) Dans cette maison est né Victor Hugo.  
(on prédique à propos de "cette maison" qu'elle est "le lieu de naissance de Victor Hugo").

Paraphrases possibles : *Cette maison a vu naître Victor Hugo ; Cette maison a été le théâtre de la naissance de Victor Hugo.*

Il y a donc dans ce cas un enchâssement d'opérations à deux niveaux (cf. L. Tasmowski & D. Willems, 1987, qui soutiennent que le groupe V-S constitué comme bloc thématique devient rhème par rapport au terme initial thème, dans le cadre d'un jugement catégorique).

#### • *Les enchaînements inter-énoncés dans le discours*

Il va de soi que le choix d'une configuration avec sujet thématizable ou rhématisable (et, corrélativement, le rôle assigné au terme introducteur) est lui-même lié à la façon dont l'énonciateur organise l'articulation de l'énoncé considéré avec les énoncés environnants sur la chaîne. On thématise ce qui a *déjà été introduit* dans le co-texte discursif antérieur ou dans la situation, et l'on rhématise ce qui pourra être *repris ensuite* dans le co-texte discursif ultérieur.

Lorsque le sujet (antéposé au verbe) est thématisé, le terme introducteur peut jouer discursivement un rôle de '*cadre de discours*' — selon le terme de M. Charolles (2003) — du fait même de son fonctionnement de circonstanciel détaché : la configuration la plus typique étant ici celle où ce terme

introduceur **encadre une scène dynamique**, avec un processus conduit par un agent animé humain.

L'énonciateur est alors en mesure d'enchaîner une suite d'énoncés ainsi construits, ce qui peut conduire, selon les cas :

- soit à une série de cadrages successifs de même niveau (tels que l'ouverture d'un cadre marque la fermeture du cadre précédent) :

(100) A midi, le conducteur a pris le volant. A trois heures, sa femme l'a relayé.

- soit à un emboîtement de cadres et de sous-cadres successifs :

(101) L'an dernier, mes parents ont beaucoup voyagé. En janvier, mon père est allé au ski. La première semaine, des amis l'ont rejoint. Du lundi au jeudi, mon frère s'est joint à eux.

Dans une configuration à sujet (postposé) rhématisé, en revanche, le terme introduceur ne peut pas jouer le rôle d'un cadre de discours, puisqu'il est intégré (plus ou moins fortement selon les cas) à la relation prédicative : la configuration la plus typique est alors celle où ce terme **participe de la description d'une situation statique**, d'un état de choses à propos de sujets inanimés (cf. la notion de 'genre descriptif' dans A. Borillo 1999). L'enchaînement d'énoncés ainsi construits aboutit à une juxtaposition d'instantanés, susceptibles de produire des effets de type "fonds de tableau", "arrêts sur image".

Ainsi cette séquence extraite de *La Jalousie* de Robbe-Grillet, créatrice d'images "suspendues" pour ainsi dire, comme dans le rêve, le souvenir ou l'imagination :

(102) Dans la salle à manger brillent deux lampes à gaz d'essence. (...) Sur le buffet, à gauche de la seconde lampe, (c'est-à-dire du côté de la porte, ouverte, de l'office, sont empilées les assiettes propres qui serviront au cours du repas. (...) Plus à droite se dessine, sur la peinture grise du mur, l'ombre agrandie et floue d'une tête d'homme – celle de Franck.

#### 4. Conclusion

La place du sujet nominal dans les énoncés assertifs se révèle **solidaire** d'un certain nombre d'autres **indices** (plus ou moins convergents), avec lesquels elle constitue une configuration syntaxique globale (plus ou moins typique) ; il en découle que la configuration avec sujet postposé **ne dérive pas** de la configuration avec sujet antéposé.

Ces configurations d'indices témoignent **d'opérations énonciatives sous-jacentes** (mises en relation entre les divers constituants de l'énoncé) à travers lesquelles l'énonciateur organise la **structure communicative** de

l'énoncé : 'terme initial détaché servant de cadre + sujet antéposé thématique + verbe rhématique', ou bien 'terme initial thématique fortement lié au verbe et au sujet + [verbe pur relateur + sujet postposé = bloc thématique], secondairement rhématique'.

Ce choix est lui-même lié au mode d'articulation de l'énoncé avec les énoncés environnants dans la trame discursive.

## BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (ed.) (1997 [1990]) – *Le français parlé : études grammaticales*, Paris : CNRS-Éditions.
- BLINKENBERG, Andreas (1928) – *L'ordre des mots en français moderne I*, Copenhague : Munksgaard.
- BONAMI, Olivier & Danièle GODARD (2001) – « Inversion du sujet, constituance et ordre des mots », *Cahier Jean-Claude Milner* (J-M. Marandin, ed.), Paris : Verdier, 117-174.
- BORILLO, Andrée, (1998) – *L'espace et son expression en français*, Paris / Gap : Ophrys.
- BORILLO, Andrée (1999) – « Locative Inversion and the Descriptive Genre in French », *Texas Linguistic Forum on Spoken and Written Texts*, University of Texas at Austin.
- CHAROLLES, Michel (2003) – « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de Linguistique* 47, 11-49.
- FOURNIER, Nathalie (1997) – « La place du sujet nominal dans les phrases à complément circonstanciel initial », *La place du sujet en français contemporain* (C. Fuchs, ed.), Louvain : Duculot, 97-132.
- FOURNIER, Nathalie & Catherine Fuchs (1998) – « Place du sujet nominal et opérations de thématisation », *Cahiers de Praxématique* 30, 55-88.
- FUCHS, Catherine (1996) – « Expliquer le choix entre variantes stylistiques : l'exemple de l'antéposition / postposition du sujet dans les relatives en français », *Modèles Linguistiques XVII-2*, 105-123.
- FUCHS, Catherine (1997) – « La place du sujet nominal dans les relatives », *La place du sujet en français contemporain* (C. FUCHS, ed.). Louvain : Duculot, 135-178.
- FUCHS, Catherine (2002) – « Ordre des constituants, marqueurs polysémiques et construction du sens », *Représentations du sens linguistique* (D. Lagorgette & P. Larrivé eds.), München : Lincom Studies in Theoretical Linguistics 22, 11-17.
- FUCHS, Catherine (2005a) – « De l' « exception à la règle » au conflit d'indices : étude de quelques cas « anomaux » de postposition du sujet dans des relatives en français », *Faits de langues* 25, 131-140.
- FUCHS, Catherine (2005b) – « Pourquoi postposer le sujet nominal dans un énoncé assertif en français ? », *Cahiers du CIRLEP*, Université de Reims.
- FUCHS, Catherine (sous presse) – *« Dans la salle à manger brillent deux lampes à gaz d'essence : la construction linguistique et discursive d'images mentales dans un extrait de La Jalousie de Robbe-Grillet »*, *Littérature et linguistique : diachronie / synchronie* (D. Lagorgette & M. Lignereux eds.), CD-Rom. Chambéry : Université de Savoie.
- FUCHS, Catherine (sous presse) – « Locatif initial et position du sujet : pour une approche topologique de la construction de l'énoncé », *Linguisticae Investigationes*.
- FUCHS, Catherine (sous presse) – « La postposition du sujet nominal : paramètres linguistiques et effets stylistiques », Presses Universitaires de Lyon.
- FUCHS, Catherine & Nathalie Fournier (2004) – « Du rôle cadratif des compléments localisants initiaux selon la position du sujet », *Travaux de Linguistique* 47, 79-109.

- JONARE, Birgit (1976) – *L'inversion dans la principale non interrogative en français contemporain*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis 16.
- KORZEN, Hanne (1996) – « La place du sujet non clitique dans la construction inversée », *Langue Française* 111, 59-82.
- LE BIDOIS, Robert (1952) – *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950) et plus particulièrement dans l'œuvre de Marcel Proust*, Paris : d'Artrey.
- LE GOFFIC, Pierre (1997) – « Forme et place du sujet dans l'interrogation partielle », *La place du sujet en français contemporain* (C. Fuchs, ed.), Louvain : Duculot, 15-42.
- LE GOFFIC, Pierre (2005) – « La phrase revisitée », *Le Français aujourd'hui* 148, 55-64.
- LE GOFFIC, Pierre (sous presse) – « Phrase, séquence, période », *Modèles syntaxiques (Actes du colloque international, Bruxelles, mars 2003)* (D. van Raemdonck ed.), Bruxelles : de Boeck-Duculot.
- MARANDIN, Jean-Marie (2003) – « Inversion du sujet et discours dans les langues romanes », *Les langues romanes : problèmes de la phrase simple* (D. Godard ed.), Paris : CNRS-Editions, 345-392.
- MULLER, Claude (2002) – « Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ? », *Cahiers de Grammaire* 27, 121-145.
- NØLKE, Henning (2001) – *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris : Kimé.
- NORDAHL, Helge (1973) – « Inversion et progression dans la subordonnée relative en français moderne », *Le Français Moderne* 41, 113-130.
- SANDFELD, Karl (1936) – *Syntaxe du français contemporain*, vol. II ("Les propositions subordonnées"), Paris : Droz.
- TASMOWSKI, Liliane & Dominique Willems (1987) – « Les phrases à première position actancielle vide : *Par la porte (il) entrait une odeur de nuit et de fleurs* », *Travaux de Linguistique* 14-15, 177-191.
- ULLMANN, Stephen (1952) – « Inversion as a Stylistic Device in the Contemporary French Novel », *Modern Language Review* 47, 165-180.
- WALL, Kerstin (1980) – *L'inversion dans la subordonnée en français contemporain*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis 30.
- WILLEMS, Dominique & Marc Wilmet (eds.) (1987) – « L'ordre des mots », *Travaux de Linguistique* 14-15.